

partie supérieure du fleuve Saint-Jean. Bien qu'il n'en ait pas parlé, je suis certain qu'il a pensé également à la possibilité d'un aménagement hydroélectrique dans le baie de Fundy. Il a parlé d'un réseau d'énergie dont on a besoin. Tout cela ne représente qu'une partie des riches ressources de cette région du pays. Ce sont là les choses qui, on nous l'a dit, feront l'objet de l'attention de l'Office. Quand je me rapelle ce qui s'est passé dans les Maritimes, je souris parfois aux reproches que se lancent les deux grands partis représentés ici à la Chambre. Je ne sais s'il s'agit d'une partie d'échecs ou d'un match de football; peut-être s'agit-il de la joute de la coupe Grey, dans le brouillard. Mais je sais fort bien que la solution ne viendra pas de ce qu'ont fait un ancien gouvernement libéral ou d'anciens gouvernements conservateurs. Je cite de la livraison de janvier de cette année de l'*Atlantic Advocate*:

La région de l'Atlantique a toujours été un poids pour l'économie canadienne, sa production étant basse et son chômage élevé, deux fois plus élevé que dans le reste du Canada, si l'on exprime le chiffre des chômeurs en pourcentage de la main-d'œuvre.

Cette région a été aidée et subventionnée, au moyen de sommes de plus en plus élevées, par le gouvernement du Canada, afin de permettre à sa population de vivre, tout simplement, et de ne pas mourir de faim. Cette région a coûté au Canada entre \$130 et 200 millions par année sous forme d'aide et de subventions afin de permettre aux citoyens de cette partie du pays de survivre. Tous ces versements sont dépensés à la fin de chaque année. Il n'en reste rien. L'année suivante, on continue de verser de l'aide, et ainsi de suite, *ad infinitum*.

Malheureusement, c'est trop vrai de ce qui s'est passé dans la région de l'Atlantique, et il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi; il ne faudrait pas qu'il en soit ainsi. Le ministre a dit que l'Office d'expansion économique de la région atlantique se préoccupera du problème, tant d'une façon active que passive. Il a ajouté qu'il se préoccupera tant du secteur privé que public de l'économie. Je lui rappellerai, et je rappellerai au gouvernement dont il fait partie, qu'au moment où il conçoit le travail de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, une bonne part de ce qu'il a énuméré, a déjà été fait par le Conseil économique des provinces de l'Atlantique et par d'autres organismes de cette région. Même s'il qualifie cet Office d'instrument du gouvernement, je puis y voir un organisme qui pourrait agir rapidement si, au lieu de répéter ce qui s'est fait les années passées, il pouvait s'en remettre aux conclusions de ces divers organismes qui existent déjà, les grouper et puis, d'une façon ou d'une autre, mettre au point le mécanisme qui faciliterait l'initiative nécessaire. L'Office envisagé pourrait donner des résultats, et des résultats immédiats. Tel que je le vois, l'Office pourrait

[M. Thompson.]

faire en sorte que la région de l'Atlantique soit celle qui prenne le plus d'expansion au Canada.

Nous avons tort de considérer n'importe quelle région du Canada comme une entité distincte. Le véritable progrès n'est possible que lorsque nous considérons le Canada comme un vaste tout, dont toutes les parties sont solidaires les unes des autres. Nous évoquons parfois la possibilité de maintenir le fleuve libre de glaces jusqu'à Montréal toute l'année et nous nous inquiétons des effets que cela pourrait avoir sur les ports de St-Jean ou d'Halifax. On critique le projet du canal de Chignectou parce qu'on prétend qu'il nuira aux ports d'autres localités de la région. Mais il convient de ne jamais oublier qu'on ne peut dissocier une partie du Canada d'une autre. Ce qui est bon pour une région l'est aussi pour une autre. Ce qui sera avantageux pour les provinces de l'Atlantique le sera pour le Haut-Canada, et ce qui favorisera le Haut-Canada favorisera, par ricochet, les provinces de l'Ouest. C'est ainsi que l'Office pourrait donner les résultats que nous escomptons, pourvu que le gouvernement lui en donne les moyens. Nous comptons en dire davantage là-dessus au fur et à mesure de la discussion, lorsque nous serons mieux renseignés—et j'espère que nous le serons—sur les fonctions de l'Office.

L'Office ne doit pas seulement jouer le rôle d'agent de coordination. Il doit pouvoir prendre ses propres initiatives. Le ministre nous a déclaré qu'il n'est aucun substitut à l'initiative et aux mesures qu'elle suscite. L'honorable représentant a déclaré—et j'aimerais m'arrêter un instant à ses propos—que l'Office s'occupera des entreprises publiques et privées dans le contexte du développement de la région de l'Atlantique. J'aimerais signaler aux députés en quoi consiste, à mon sens, la responsabilité du gouvernement envers les entreprises publiques et privées. A mon avis, les deux vieux partis politiques du Canada, sous la poussée de circonstances pressantes qu'on peut seulement qualifier de favorables, se sont beaucoup trop occupés de choses qui ne sont pas vraiment du ressort du gouvernement. Le député de Gloucester, qui m'a précédé, a déclaré qu'il faut absolument fournir des capitaux si nous voulons susciter les initiatives et les résultats anticipés. N'oublions pas cependant qu'il y a, en l'occurrence, deux principaux genres de capitaux. Le capital privé, c'est celui dont ont besoin l'industrie et le commerce pour édifier les institutions industrielles et commerciales de la région où l'on emploie ledit capital. Ce capital ne devrait pas être prélevé sur les dons charitables sous forme de sécurité sociale que font les gouvernements, mais sur les économies et les placements de notre propre population.